

Information relative au nombre d'actions et de droits de vote prévues par l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2018

<i>Date de l'arrêté</i>	<i>Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾</i>	<i>Nombre total de droits de vote</i>
9/04/2018	442 000 000	Nombre de droits de vote théoriques : 629 843 040 Nombre de droits de vote exerçables : 622 846 103

(1) y compris les actions nouvelles créées en Euroclear du fait des levées d'options de souscription d'actions intervenues depuis le 1^{er} janvier 2018.